

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 MAI 2018

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20180514-DEL041-18-DE
Date de télétransmission : 06/06/2018
Date de réception préfecture : 06/06/2018

DELIBERATION N° DEL041-18

L'an deux mille dix-huit, le 14 mai à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 7 mai 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J.-P. GABBERO, J. PAVAN, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir Simone BRANON, en date du 10 mai 2018)
M. BERINGUIER Jean-Marie (Pouvoir à Thierry BARRAL, en date du 9 mai 2018)
M^{me} BREUILLE Michèle (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 14 mai 2018)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Christine TISON, en date du 14 mai 2018)
M^{me} FERRACIOLI Chantal (Pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 14 mai 2018)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Jacques FABBRO, en date du 14 mai 2018)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Sylvie CUSSIGH, en date du 14 mai 2018)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège
M. DUBOIS Stéphane
M^{me} GONZALEZ Gisèle
M. PERRIER Yves
M^{me} ROULAND Chloé
M. SERGENT Claude

MME GISELE LE CLOAREC A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association de défense des agriculteurs de Gières, Murianette, Domène.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Constituée en 2016 pour pallier la disparition de l'association foncière de remembrement "Gières, Murianette, Domène", en voie de dissolution, l'association loi 1901 de " Défense des Agriculteurs de "Gières, Murianette, Domène " a pour objectif la préservation de la plaine agricole juxtant ces 3 communes, en bordure de l'Isère.

Les agriculteurs membres de l'association se chargent, à titre bénévole, de l'entretien des chemins agricoles au travers d'opérations d'égagement, de réfection des chaussées, ou de curage des fossés, indispensables à la viabilité de cet espace.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

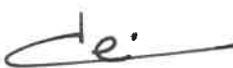
- d'accorder une subvention de 4 500 € à l'association de Défense des Agriculteurs de "Gières, Murianette, Domène",
- de dire que crédits sont inscrits au budget 2018.

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 14 mai 2018.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.

